

Communiqué de presse

Paris, le 6 juin 2024

Décision de politique monétaire Conseil de surveillance de l'IEOM

Le Conseil de surveillance de l'Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM) s'est réuni le 30 mai et a examiné de façon approfondie la situation économique et monétaire de la zone franc Pacifique.

Le Conseil de l'IEOM souligne que la politique monétaire mise en œuvre depuis fin 2022 a contribué au net fléchissement des taux d'inflation, les glissements annuels des prix à la consommation s'établissant à 1,2 % en Polynésie française et 0,6 % en Nouvelle-Calédonie à fin avril 2024, et à 4,0 % à Wallis et Futuna à la fin du premier trimestre 2024.

Par ailleurs, le Conseil de surveillance note que la conjoncture économique dans la zone franc Pacifique s'annonce moins favorable en 2024 qu'en 2023. En Polynésie française, l'activité dans le secteur du tourisme, très dynamique après la sortie de la pandémie, semble marquer un palier face à l'attentisme des investisseurs dans le secteur hôtelier. En Nouvelle-Calédonie, les émeutes déclenchées à la mi-mai sont venues frapper durement une économie déjà en proie aux difficultés financières des métallurgistes du secteur du Nickel.

Au vu de ces éléments, le Conseil de surveillance de l'IEOM a décidé de :

- prolonger le calendrier des appels d'offre relatif aux lignes de refinancement à 6 mois de l'institut d'émission jusqu'au premier semestre 2025 pour répondre au besoin de visibilité des établissements bancaires et des agents économiques ;
- remplacer la ligne de refinancement à 36 mois qui arrivera à échéance en mai 2025 par une ligne de long terme. Les conditions de renouvellement de cette ligne seront précisées ultérieurement en fonction des évolutions économiques et monétaires qui seront observées dans les prochaines mois ;
- Baisser les taux directeurs de l'IEOM de 25 points de base. Les taux directeurs de l'IEOM sont donc fixés comme suit :
 - Taux de la facilité de dépôt : 3,75 %
 - Taux du réescompte à 7 jours : 3,85 %
 - Taux des lignes de refinancement à 6 mois : 3,95 %
 - Taux de la facilité de prêt marginal : 4,50 %

L'IEOM reste attentif aux évolutions économiques et monétaires et veillera à préserver la liquidité bancaire dans la zone franc Pacifique, tout particulièrement au vu des impacts de la crise actuelle en Nouvelle-Calédonie sur les besoins de financement de la reconstruction de l'économie.

L'Institut d'émission d'outre-mer est un établissement public national, qui exerce les missions de banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Il conduit la politique monétaire de l'Etat dans la zone. Il veille au bon fonctionnement des systèmes de paiement et à la sécurité des moyens de paiement. L'IEOM apporte aussi ses analyses économiques et financières et ses services à la communauté bancaire, aux administrations publiques, aux entreprises et aux particuliers.